

Mr Dominique FLEURET  
Président de l'association  
Les Hurle vents du Seudre  
17240 SAINT GERMAIN DU SEUDRE

Monsieur,

Suite à notre entretien du samedi 7 Octobre dernier,

Je soussigné, Jacky BOTTON,

**Conseiller Départemental du canton de PONS,**

**Maire de Pons,**

Né le 08/08/1955 à Saintes, demeurant à Pons, 5 Rue du Champ de Foire, :

Atteste, par la présente :

- être personnellement opposé à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de St Germain du Seudre
- Que ces éoliennes, d'une hauteur de 199,5 mètres constituent une atteinte visuelle importante à l'environnement rural de notre canton
- Que l'exploitation de ce parc éolien interdira, dès son implantation, la possibilité de lutter contre les feux de forêts par les moyens aériens (canadairs, hélicoptères) et que notre massif forestier va se trouver en grand danger
- Que la faune et la flore vont se trouver fortement impactées par ce parc
- Que la société JPEE, porteur du projet, affirme des fausses vérités dans son dossier d'impact, notamment en précisant que « le SCOT de Haute Saintonge est favorable à ce type d'implantation », **ce qui est faux.**
- Que la rentabilité d'un parc éolien comportant seulement 2 éoliennes n'est pas démontrée

Je vous confirme donc, conformément aux décisions prises :

- Au Département de Charente-Maritime par sa Présidente Sylvie MARCILLY
- A la Communauté de communes de Haute Saintonge par son Président Claude BELOT

**QUE JE SUIS PERSONNELLEMENT OPPOSE A TOUTE IMPLANTATION DE PARC EOLIEN SUR TOUT LE TERRITOIRE DU CANTON DE PONS.**

Fait à PONS le 10 Octobre 2023.

**Le Conseiller Départemental, Maire de Pons**

Jacky BOTTON

